

TRAIL DES EAUX VIVES

8 Mai 2012

Seul et unique Trail dans MARSEILLE

avec des vues exceptionnelles!!!

**sur 2 parcours dans des vallons paradisiaques, sauvages et grandioses aux portes
de la ville dans le**

Domaine Départemental de La Barasse .

2 parcours sublimes de 25 km et 12 km Dans le Parc National des Calanques



PARTENAIRE PRINCIPAL



**CONSEIL
GENERAL
BOUCHES-DU-RHÔNE**

DOSSIER DE PRESSE

LA BARASSE : " Des vallons sauvages aux portes de la ville "



VESTIGES DES FOURS A CHAUX,
Entrée du Domaine Départemental de La Barasse

Sept cents hectares de collines en balcon, au dessus de la vallée de l'Huveaune, entre Marseille et Aubagne... La Barasse! Paradis du randonneur coriace. Paysage d'élection des amoureux du contraste, par sa nature sauvage et diversifiée, arborée puis sèche. Tôt le matin, on y surprend des perdreaux en goguette et toute la journée y jacassent les pies tandis qu'en silence courent les lapins. C'est en 1992 que le Département a fait l'acquisition de ce splendide domaine peuplé de pins, de chênes et hanté de fiers vestiges : fours à chaux, carrière, bergeries sur les hauteurs. À ne pas rater, un endroit merveilleux : la source des Eaux Vives, véritable oasis en Provence

<http://www.cg13.fr/cadre-de-vie/environnement/les-domaines-departementaux/la-barasse.html>

KM 42.195 Marseille

L'Association loi 1901 créée en 2006 à l'initiative de 4 amoureux du marathon, déclarée à la Préfecture des Bouches du Rhône le 9 Janvier 2006, parue au JO le 04 février 2006 sous le n° 20060005 (annonce n°218) affiliée à la Fédération Sportive Gymnique Travail (FSGT) sous le n° 21324053 compte actuellement 55 adhérents.

Bien entendu elle possède l'agrément Jeunesse et Sports 2439S06 depuis le 18/12/06 (n° déclaration ET003626) et son n° SIRET est 48941553900019 depuis le 04/04/06.

Trail des Eaux Vives

Pourquoi organiser un trail (course pédestre en milieu complètement naturel comportant des parties techniques) plutôt qu'un marathon?

Impossible pour une petite Association comme la nôtre du fait de la trop grosse organisation pour ce genre d'épreuve.

Une nouvelle discipline venant dans l'esprit des coureurs à pied « le Trail » nous avons entrepris de faire connaître cette nouvelle discipline aux coureurs Marseillais et régionaux.

Avec l'accord et l'aide administrative et logistique de la Direction de l'Environnement du Conseil Général et après entente avec le Service de Gestion des Espaces Naturels Départementaux nous avons décidé de faire découvrir ce site magnifique méconnu de Marseille et de la France entière aux amoureux de la nature et nous nous sommes lancés dans cette organisation du Trail des Eaux Vives en 2008 qui depuis devient incontournable pour tous les traileurs de France.

PARTENAIRE PRINCIPAL



**CONSEIL
GENERAL**
BOUCHES-DU-RHÔNE



Chers Amis,

J'ai souhaité que la politique sportive de notre institution intègre aussi une dimension environnementale. C'est pourquoi plusieurs domaines départementaux gérés par le Conseil général accueillent des courses sportives, en VTT ou à pied.

Pour la cinquième année consécutive, le "Trail des Eaux-Vives" investit le domaine départemental de la Barasse. Il permet aux coureurs et à leurs familles de découvrir un lieu exceptionnel.

Cette course s'impose désormais comme une épreuve incontournable pour les amoureux de ce sport dans le Département et même la France entière.

Faire du Trail n'est pas seulement avoir le goût de l'effort, c'est aussi être à l'écoute de la nature, être sensibilisé à sa protection et pratiquer son sport dans le respect de la préservation du site.

Je félicite toute l'équipe des organisateurs, véritables passionnés de la course à pied, dont le professionnalisme et l'enthousiasme ont permis au "Trail des Eaux-Vives" de voir le jour.

Je vous adresse à tous mes encouragements sportifs.

Jean-Noël Guérini
Président du Conseil général
Sénateur des Bouches-du-Rhône

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Les paysages et reliefs de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont autant d'invitations à la découverte de la nature et au plaisir de balades d'exception. Un tel cadre se prête parfaitement aux activités sportives et de loisirs. Celles-ci connaissent un intérêt encore plus grand lorsqu'elles participent à la préservation et la valorisation de ces richesses naturelles.

Les organisateurs du Trail des Eaux vives doivent être salués, en particulier pour leur engagement en faveur du maintien et de l'entretien de sentiers pédestres indispensables à la préservation des massifs et des sites remarquables qu'ils abritent. Chaque édition de la manifestation vient illustrer et renforcer l'importance de la biodiversité et de l'environnement qu'elle contribue à mettre en valeur.

A un objectif si essentiel, il convient aussi d'ajouter la qualité conviviale de l'événement, source d'échanges entre tous les protagonistes. Qu'ils soient compétiteurs chevronnés, amateurs ou néophytes, la Région souhaite une très belle journée à tous les participants.

Michel Vauzelle
Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bienvenue dans le parc national des calanques

Le Trail des Eaux Vives valait déjà par son originalité. Il représente désormais un rendez-vous exceptionnel et pour tout dire, unique. En effet, il restera comme la première épreuve sportive disputée dans le tout nouveau Parc National des Calanques sur le territoire marseillais, dans la vallée de l'Huveaune.

Un particularisme qui convient très bien à l'esprit de cette manifestation où l'on peut partir en famille à la découverte de la nature tout en participant à une compétition. En résumé, le label « sport pour tous » encouragé par la ville de Marseille cadre au mieux avec cette journée de plein air.

Afin de satisfaire le plus grand nombre, deux parcours sont proposés : le premier d'une distance de 12 km accessible à tous et le second de 25 km à l'attention des spécialistes. Mais c'est dans un même effort que les uns et les autres découvrent la superbe source des Eaux Vives.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous les bénévoles, qui, par leurs actions permanentes dans le cadre du sport, continuent à mobiliser le maximum de gens autour de valeurs simples mais essentielles pour la préservation de notre qualité de vie, le respect de la nature et la protection de l'environnement dans un bel élan de solidarité.

Richard MIRON
Adjoint au Maire délégué au Sport
aux Equipements Sportifs
au Développement du Sport pour Tous
Conseiller Général
Canton de la Pointe Rouge



Avec le soutien de la Mairie de Secteur des 11 et 12^{ème} Arrondissements

REGLEMENT TRAIL DES EAUX VIVES

-Art 1 : Trail en semi autosuffisance sur pistes, sentiers, rivières asséchées, passages sur crêtes et terrains accidentés comptant pour le Super Challenge et la Coupe de Montagne FSGT (12 et 25 km)

2 Parcours Trails sont proposés:

Le parcours « La Ronde » de 12 km, D+ 600 m à partir de la catégorie cadet

Le parcours « Les Crêtes » d'environ 25 km (D + env 1600m) ouvert à partir de la catégorie Junior

Ils comportent des passages techniques où les coureurs devront faire preuve de prudence et respecter les consignes de sécurité

Les coureurs ne sont pas autorisés à sortir du tracé balisé, ne marchez pas sur la flore. Des contrôles de passage seront effectués par les signaleurs avec mise hors course immédiate des tricheurs.

- Art 2 : Dossards sur place à partir de 7h30 le jour de la course et à l'avance chez « Marathonien Sport » 44 Rue Fiolle 13006 Marseille

-Art 3 : Tarifs : 20 euros pour le 25km, 12 euros pour le 12 km, Inscriptions sur <http://www.courenfrance.com/>

Les taxes du 25 km et 12 km seront majorées de 3 euros pour les inscriptions sur place le jour de la course (en fonction des disponibilités de dossards)

Chèque à l'ordre de : KM 42.195 MARSEILLE

Une part des inscriptions sera reversée à ELA : L'Association Européenne contre les Leucodystrophies

-Art 4 : Départs : 8 Mai à 9h00 pour le parcours « Les Crêtes » et 10h00 pour le parcours « La Ronde »

(en cas de mauvais temps les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou modifier le ou les parcours.



Temps limites : 2h15 pour le 12 km

5h00 pour le 25 km. (barrière horaire: passage avant 12h30 au Rav 2 situé au 1er passage du Col Galvaudan, tout concurrent se présentant après cet horaire se verra ôter son dossard et diriger vers la ligne d'arrivée directement par la piste DFCI, et aura tout de même droit au ravitaillement final, il marchera sous son entière responsabilité sur le bord de la piste en s'efforçant de ne pas gêner les concurrents restant en course,)

-Art 5 : Ravitaillements : 2 sur le 12 km (Rav 1 : 4,5 km et Rav 2 : 8km)

3 sur le 25 km (Rav 1 : 7,5km ; Rav 2 : 17km ; Rav 3 : 21km)

Malgré ceux-ci le port d'une ceinture porte-bidon ou d'un sac à dos type Camel Back est fortement recommandé sur le 12km

et OBLIGATOIRE sur le 25km

- Art 6 : Course propres. Respecter la nature, Tout concurrent surpris à jeter des déchets personnels à terre sera exclu immédiatement de l'épreuve.

-Art 7 : Assurances Responsabilité Civile: Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance N° 39165832 auprès de la compagnie Allianz IARD et déclinent toute responsabilité pour tout accident physique, psychique et/ou physiologique immédiat ou futur.

Individuelle Accident: Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance de leur licence

Les non licenciés doivent s'assurer personnellement et présenter un certificat datant de moins d'un an mentionnant « apte à la pratique de la course à pied en compétition »

-Art 8 : Sécurité : Elle est assurée par l'UNASS Provence Alpes (Union Nationale Sauveteurs Secouristes) , d'un médecin urgentiste de l'IMS (International Medical Support Organisation) et par de nombreux bénévoles

-Art 9 : Résultats sur : www.courenfrance.com et www.km42195marseille.net

-Art 10 : Podiums : à partir de 12h30 pour la Ronde et 14h15 pour les Crêtes (produits des équipementiers partenaires aux podiums, et un cadeau commémoratif à tous les arrivants.

Pour le respect des derniers concurrents des 2 parcours les récompenses seront attribuées à l'arrivée des derniers de chaque parcours. Nous espérons que les lauréats seront patients . Le buffet et les animations vous aideront à attendre.

-Art 11 : Tout participant accepté d'être pris en photos sur le lieu de la course et leurs divulgations dans la presse spécialisée régionale, nationale et sur le site www.km42195marseille.net

-Art 12 : Gardiennage des sacs vestiaires et par mesure d'hygiène les épingles ne seront pas fournies.
Parking possible non surveillé sur le site du départ- arrivée.

-Art 13 : La participation à l'épreuve implique de faire preuve de fair play, de respecter les exigences du service d'ordre ainsi que l'acceptation du présent règlement sous peine de disqualification.

Bulletin d'inscription TRAIL des EAUX VIVES
(Règlement complet sur www.km42195marseille.net)

A retourner impérativement avec votre règlement en chèque à l'ordre de KM 42.195 Marseille et la photocopie de votre licence ou de votre certificat médical de moins d'un an portant la mention » apte à la pratique de la course à pied en compétition »

À : KM 42.195 Marseille 108 bd Ste Marguerite 13009 Marseille
ou MARATHONIEN SPORT 44 Rue J-Fiolle 13006 Marseille

A l'avance : 25 km = 20 euros; 12 km = 12 euros ;
Le 8 Mai si dossards disponibles: Taxes majorées de 3 euros
(500 dossards sur l'ensemble des parcours)

 25km 12 km

Nom.....Prénom.....Année de Naissance..... Sexe M F
Adresse.....Ville.....Code Postal.....
Tél:.....Mail.....@.....
Licence FSGT n°.....Club..... Autres Fédérations.....Club.....N° Licence.....

AUTORISATION PARENTALE POUR LES COUREURS MINEURS (12 km)

Je soussigné (e) Nom.....Prénom.....Père / Mère Autorise mon enfant
à participer à la course Trail des Eaux Vives 2010 (12 km) et dégage l'organisateur de toute responsabilité en cas d'accident physique ou / et
physiologique immédiat ou futur.
Fait àDate..... Toute inscription est définitive.

◇ J'accepte le règlement complet du Trail des Eaux Vives consultable sur www.km42195marseille.net

Signature.....

**UNE PART DE LA RECETTE SERA REVERSEE A L'ASSOCIATION ELA:
ASSOCIATION EUROPEENNE CONTRE LES LEUCODYSTROPHIES**

8 Mai 2011 : Remise d'un chèque de 500 euros à Mr DIRADO représentant ELA en compagnie de Serge DUPIRE du feuilleton Plus Belle la Vie.



Les leucodystrophies, c'est quoi ?

Mot d'origine grecque : leukos (blanc), dys- (trouble), trophê (nourriture).

Le terme de leucodystrophie se rapporte à un groupe de maladies d'origine génétique affectant la [myéline](#) du système nerveux central. La myéline constitue la substance blanche du cerveau et de la moelle épinière. Elle enveloppe la fibre nerveuse à la manière d'un câble électrique : c'est elle qui permet la bonne conduction des messages nerveux. Dans les leucodystrophies, cette myéline peut avoir des problèmes pour se former ou pour se maintenir. Parfois, on remarque au contraire une hypermyélinisation. **En France, les leucodystrophies concernent cent soixante naissances par an (trois par semaine).**

SECURITE-SECOURS-SANTE-

La sécurité des concurrents très importante sur ce parcours escarpé est assurée par:

- Des signaleurs appartenant au club **KM 42.195 Marseille**
- et à d'autres clubs amis habitués à ce genre d'épreuve .
- Les chasseurs de la société de chasse de La Barasse

Les secours seront assurés par:

-Les secouristes de l'**UNASS PROVENCE ALPES**
(Union Nationale Sauveteurs Secouristes Provence Alpes)



- la Protection Urbaine de la Ville de Marseille

et

-Un urgentiste de l'**IMS Organisation**

(International Médical Support Organisation) sur place pendant toute la manifestation



Le dernier concurrent de chaque parcours sera suivi par un coureur balai accompagné d'un secouriste qui fermeront la course.

Espace de soins (Ostéopathie et Réflexologie plantaire)

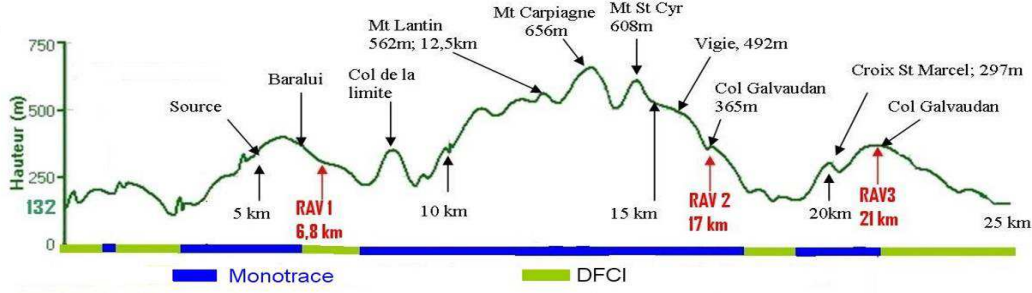
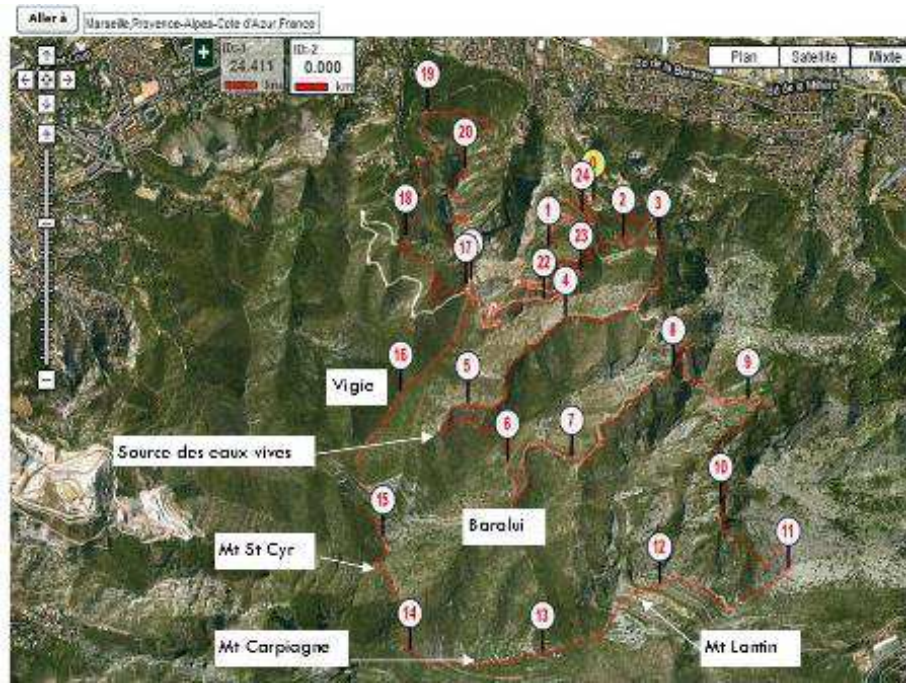
A l'arrivée, pour votre bien être et votre confort un espace de soins sera tenu par des Ostéopathes et un reflexologue plantaire.

-

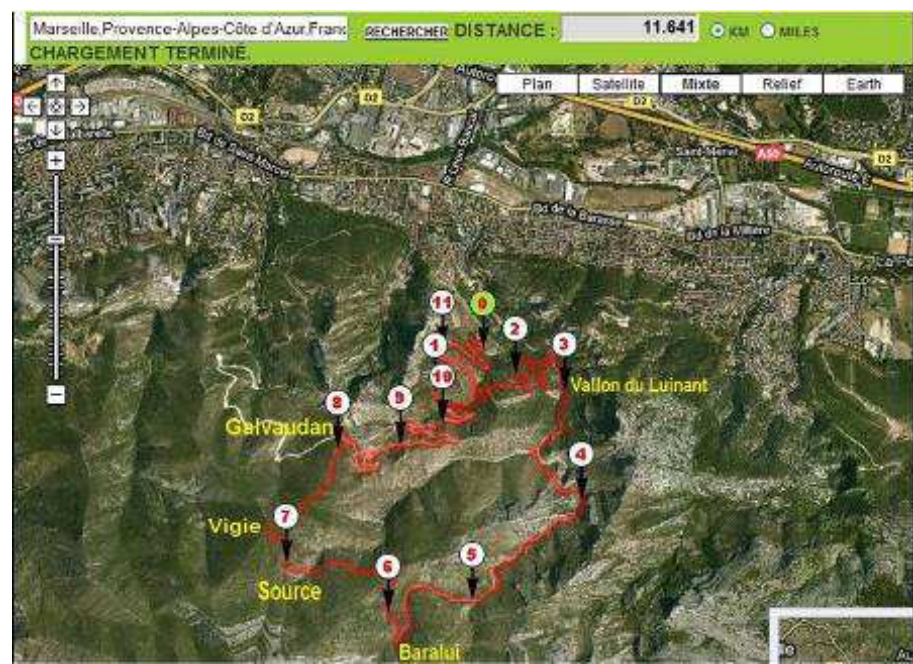
.



Les Crêtes 25 km
Parcours idéal pour visiter Marseille et ses environs vus du ciel



LA RONDE 12 km



ECOLOGIE - PROPRETE

La nature est belle respectons la , protégeons la et conservons la.

Soyons éco citoyens :

Les coureurs sont invités à pratiquer le co-voiturage

Respectez les parkings aménagés par l'organisation.

Pour se conformer aux règles du plan Départemental des déchets, les indications directionnelles seront tracées sur des supports bois et carton ou seront matérialisées à l'aide de rubalise .

Des conteneurs de tri sélectifs seront installés sur le lieu de la course.



Tout concurrent ayant jeté un papier ou tout autre emballage se verra immédiatement exclu de l'épreuve.

Le nettoyage de l'aire d'arrivée sera effectué après le super buffet de campagnard offert à tous .

Les coureurs "balais " qui accompagneront les derniers concurrents seront équipés de sacs poubelles pour nettoyer éventuellement les pistes au maximum de leurs possibilités.

Les organisateurs feront un tour de parcours le lendemain pour contrôler la propreté du site et le laisser dans son état initial afin de pouvoir continuer cette épreuve de nombreuses années.

REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES

PARTENAIRE PRINCIPAL



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



MARATHONIEN SPORT



Ouvert du Lundi au Dimanche



MAIRIE
11^e & 12^e
ARRONDISSEMENTS



BRIND'FOLIE.COM
04.91.93.22.54



est partenaire du groupe

AG2R LA MONDIALE



Le Guide de la Course à Pied

Statistiques éditions précédentes

Années	2008			2009			2010 (pluie)			2011		
	H	F	Total	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Petit parcours	190	69	259	206	100	306	193	59	252	198	99	297
Grand Parcours	100	16	116	100	14	114	49	8	57	206	36	242
Total	290	85		306	114		242	67		404	135	
Total	375		375	420		420	309		309	539		539

Petit parcours 2008, 2009, 2010 (16km): 2011 (12km), 2012 (12km)

Grand parcours 2008,2009,(26 km) :2010 (30 km) : 2011 (26km) , 2012 (26 km)

A noter en 2011 grand parcours : championnat de France des Caisses d'Epargne (110 participants)

Une partie de la logistique nécessaire pour vous satisfaire

8 véhicules 4x4 pour le transport des bénévoles et des ravitaillements,

1 camion de 20m³, un camion de 14m³, un camion frigo de 12 m³ pour assurer le transport de tout le matériel et la nourriture sur le site.

1500 litres d'eau et de boisson rafraîchissantes.

100 kg de fruits et légumes,

400 baguettes de pain, pains sportifs, viennoiseries, etc....

120 bénévoles (signaleurs, secouristes, podologues, ostéopathes...)



VAINQUEURS PRECEDENTS

Années	2008		2009		2010 (pluie)		2011	
VAINQUEURS								
Petit parcours	16km		16km		16km		12km	
Garçons	Tisserand	1h03	Payet	1h07	Sanchez	1h30	Yvars	52'
Filles	Dissler	1h15	Moscattelli	1h24	Korichi	1h39	Talec B	1h04
Derniers		3h27		3h00		3h04		2h41
Grand Parcours	26km		26km		30 km		25 km	
Garçons	Dirand	2h10	Dirand	2h11	Dirand	2h47	Zaouchkevitch	2h20
Filles	Molle	2h34	CHU QUAN	2h28	CHU QUAN	3h27	Lehmann	2h46
Derniers		4h24		4h59		4h51		4h50

Programme du Trail des Eaux Vives 2012
(Animation Kamel AMIRI)

7h30 ouverture du stand remise des dossards

(entre 400 et 500 coureurs attendus comme les années passées)

7h45 petit déjeuner offert aux coureurs

9h00 départ du parcours "Les crêtes"

10h00 départ du parcours "La ronde"

11h00 arrivées prévues des premiers concurrents de La Ronde

11H05 arrivées prévues des premiers concurrents des Crêtes et du dernier de La Ronde

12h15 Arrivées des élus

12h30 remise des récompenses de La Ronde

Ouverture buffet offert à tous les participants et accompagnants

14h00 arrivées du dernier concurrent des Crêtes

